



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question au Gouvernement n° 2883

Texte de la question

BUDGET POUR 2007

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe UMP.

M. Camille de Rocca Serra. Ma question s'adresse à Jean-François Copé, ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

Monsieur le ministre, le rapport Pébereau sur la dette a souligné l'urgente nécessité de résorber la dette afin de ne pas faire peser sur les générations futures un poids financier excessif.

Dans cet esprit, le budget que vous avez présenté marque la volonté de la majorité d'emprunter résolument le chemin du retour progressif à l'équilibre.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est un peu tard !

M. Camille de Rocca Serra. C'est une décision historique dans un pays qui s'était habitué à dépenser toujours plus. L'engagement pris par le Premier ministre en janvier dernier lors de la conférence des finances publiques est ainsi pleinement tenu. J'ajoute qu'avec le nouveau cadre budgétaire que constitue la LOLF, la performance est désormais au coeur du pilotage des politiques publiques.

Aussi, pouvez-vous revenir sur les axes majeurs d'un budget pour 2007, placé sous le signe d'un meilleur service aux citoyens au meilleur coût ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

M. Jean-François Copé, *ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, le projet de loi de finances qu'avec Thierry Breton nous allons soumettre à votre assemblée va nous permettre d'avoir un débat, au sens noble du terme, sur le plan politique.

Dans ce projet, nous présentons une dépense de l'État en baisse, de même que les impôts, le déficit et la dette (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), tout en veillant à tout orienter en faveur du pouvoir d'achat des Français et à financer la totalité des engagements pris par le Premier ministre devant les Français, en matière d'éducation, de sécurité, de justice, de défense et d'emploi.

M. Henri Emmanuelli. Et la TIPP ?

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Si on y arrive, c'est tout simplement en luttant contre les gaspillages et en modernisant l'État, notamment grâce aux audits.

Ce qui est très intéressant, c'est que l'opposition est assez silencieuse. Depuis deux jours, elle n'a pas posé une seule question. C'est dire combien elle est sans doute elle aussi presque subjuguée ! (*Sourires.*)

Lorsque j'ai entendu M. Migaud expliquer que c'était finalement un budget virtuel, je me suis dit alors que, si, par malheur, il devait y avoir une alternance dans quelques mois, on changerait tout ça. La dépense augmenterait, les impôts augmenteraient, les déficits augmenteraient. La gauche quoi !

Il y aura donc à l'automne un débat politique très intéressant sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Henri Emmanuelli. Quel niveau !

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2883

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2006